

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC**

PROCÈS-VERBAL de la séance spéciale du Conseil municipal tenue le jeudi,  
7 janvier 2010 à 19h30 à la Bibliothèque de Luskville située au 2024  
route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Dr Jean Amyotte, maire suppléant, les conseillers, Roger Larose, Lynne Beaton,  
Inès Pontiroli et Brian Middlemiss.

ABSENCES MOTIVÉES: Edward McCann, maire et le conseiller Jim Coyle.

ÉGALEMENT PRÉSENT : le directeur général.

Dr. Jean Amyotte, le maire suppléant, préside la séance.

Ouverture de la séance à 19h45.

**10-01-01**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Convention collective
3. Budget
4. Levée de la séance

Il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Lynne Beaton

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que préparé et lu.

Adoptée

**10-01-02**

**CONVENTION COLLECTIVE**

Il est

Proposé par Roger Larose  
Appuyé par Inès Pontiroli

ET RÉSOLU QUE la municipalité fasse parvenir au syndical les offres finales  
pour la convention collective des employés cols blancs et cols bleus, tel que  
rédigé au document approuvé le 7 janvier 2010.

Le conseiller Brian Middlemiss vote contre la résolution.

Adoptée sur division

Le conseiller Jim Coyle se joint à la table à 20h15.

**10-01-03**

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est

Proposé par      Jim Coyle  
Appuyé par      Lynne Beaton

ET RÉSOLU de lever l'assemblée à \_\_\_\_\_ ayant épuisé l'ordre du jour.

Adoptée

---

MAIRE

---

DIRECTEUR GÉNÉRAL

*« Je, Edward McCann, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*